

Les sept éléments du discernement communautaire

George J. Schemel s.j.
Judith A. Roemer

Publié pour la première fois dans "Review for Religious" (Vol. 40, n° 6, nov./déc. 1981) sous le titre : "Communal Discernment". Révisé en juillet 1992. Traduit par Michel Bacq s.j. en janvier 1997.

© 1981, 1992, George J. Schemel s.j. et Judith A. Roemer.

De nos jours, nous sommes plus conscients de la manière dont un groupe fonctionne. Il n'est donc pas surprenant que se manifeste un intérêt croissant pour le discernement communautaire. Que des groupes se soient mis à le pratiquer de façon plus formelle est un fait encore assez récent. Depuis les quinze dernières années, en ce qui nous concerne personnellement, nous avons été les témoins et les "facilitateurs" de plus de 150 séances de discernement communautaire.

Elaborer des décisions est l'activité la plus importante à laquelle puisse se livrer un groupe. C'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit d'un groupe explicitement chrétien, à visée apostolique. Car le processus de prise de décision doit être consonant avec la nature du groupe. Décider, ce n'est pas seulement faire un choix entre des objets, c'est surtout se constituer en sujet. Nous sommes nos décisions. En tout cas, nous les deviendrons... La qualité d'un groupe est fonction de la qualité de son processus décisionnel.

Le discernement communautaire est quelque chose d'ancien dans l'Eglise. Nous en élaborons ici une forme particulière qui repose sur un précédent historique : la délibération que firent St. Ignace de Loyola et ses premiers compagnons concernant la fondation de la Compagnie de Jésus. Il travaillèrent alors, en groupe, des questions touchant à la vie communautaire, à la désignation d'un supérieur, au vœu d'obéissance et à l'envoi en mission.

Cette expérience, consignée en un petit écrit connu sous le nom de "Délibération des Premiers Pères", est à l'origine d'une méthode de discernement communautaire spécifique. Ce qu'elle comporte de plus original est sans doute, pour toute option soumise à examen, de séparer les raisons **pour** et les raisons **contre**. Les unes comme les autres sont, au cours de séances distinctes, considérées et exprimées dans la prière, par chacun des participants. Mais, bien entendu, le discernement ne se réduit pas à cela.

Dans le concret, le discernement communautaire peut prendre différentes formes. Une fois qu'on en a repéré les éléments essentiels, beaucoup de formules deviennent possibles. Un discernement communautaire authentique comporte sept éléments. Dans les paragraphes qui suivent, nous allons développer chacun d'eux.

1) Une attitude et une atmosphère explicites de foi.

Pour discerner, il faut que soit à l'œuvre une foi pleinement consciente.

2) Prière : avant, pendant et après, pour demander lumière et purification. Durant le processus de discernement, tant les membres du groupe que le groupe comme tel doivent de-

meurer en contact avec le Seigneur. La prière a pour but précis la lumière et la purification. Ce n'est pas une prière spontanée sans thème ou purement contemplative.

3) Liberté intérieure : égalité d'âme par rapport aux différentes alternatives. C'est l'"indifférence" ignatienne. Tant les personnes que le groupe dans son ensemble doivent être conscients de leurs affections et attachements désordonnés. Ils doivent en éprouver du repentir.

4) Information : diffusée et assimilée. Discerner ne dispense pas de recueillir ni d'assimiler toute l'information requise concernant la question qui se pose.

5) Formuler la question en une simple phrase affirmative et distinguer les raisons pour et contre.

6) Essai de consensus. On cherche à nommer le consensus présent au sein du groupe.

7) Confirmation à la fois interne et externe :

a) Interne : joie et paix dans l'Esprit Saint ;

b) Externe :

(1) Que donne la décision une fois mise à l'épreuve du temps ?

(2) La décision est-elle en accord avec l'autorité légitime ?

Les trois premiers éléments décrivent un état d'esprit habituel. Ils font partie du style de vie du groupe. Ce n'est pas quelque chose que l'on fait rapidement le matin d'une décision à prendre. Tandis que les trois éléments suivants constituent le processus plus formel du discernement proprement dit. Le dernier élément, la confirmation, se vérifie dans le temps. Tester la décision, la mettre à l'épreuve, peut prendre des semaines, des mois, voire une année.

1. Une attitude et une atmosphère explicites de foi

Ce qui doit être présent avant tout à la conscience de ceux qui discernent, ce sont, dans toute leur amplitude, les promesses de salut faites par Dieu, le sens de leur condition pécheur et du pardon accordé par le Père, le sentiment d'être mus par la force irrésistible de la vérité plutôt que par des préjugés. Se sentir personnellement libres donne une force redoutable, fulgurante. Être prêts à prendre des initiatives et des responsabilités relègue à la périphérie toute préoccupation futile. L'attraction de la vérité, spécialement lorsqu'elle est vue à travers les verres grossissants de l'Incarnation, supprime toute indécision, toute passivité.

Il s'agit de croire en notre "nom de grâce", c'est-à-dire en cette manière unique dont Dieu m'appelle individuellement, et nous appelle comme corps. Le discernement repose sur la conviction théologique que Dieu entretient une relation personnelle et individuelle avec chacun de nous. Au long des années, tandis que cette relation est nourrie et se développe, nous prenons conscience des tendances et des aspects uniques qui la caractérisent. C'est cela que l'on entend par notre "Nom de Grâce".

Notre nom de grâce caractérise notre identité. Il a deux facettes que le discernement doit activer : un prénom et un nom de famille - notre nom de grâce personnel et celui du groupe auquel nous appartenons. Tout se passe comme dans une famille. On voit bien que Robert, Marie, Pierre et Lisette sont différents l'un de l'autre, mais il est clair qu'ils appartiennent tous à la famille Dupuis.

Parmi les saints il y a une grande variété de "prénoms" de grâce. Le Poverello pour Saint François d'Assise, La Petite Voie de Saint Thérèse de Lisieux ou le Docteur Angélique pour Saint Thomas d'Aquin.

Après Vatican II on a beaucoup parlé de redécouvrir la grâce originelle - le charisme - du fondateur. On a encouragé les groupes à reconsidérer leur grâce propre, les caractéristiques singulières de leur vocation et de leurs activités apostoliques. Chaque groupe, que ce soit une famille, un diocèse, une communauté religieuse ou un mouvement paroissial, a son charisme propre, son nom unique, sa grâce. Cette identité commune a la propriété de faire converger dans la même direction les énergies de ce groupe particulier.

Notre nom de famille, ce nom de grâce que nous partageons avec d'autres en tant que membres d'une communauté particulière, revêt une importance spéciale au moment du discernement. Il est nécessaire que les décisions qui nous impliquent comme groupe découlent de notre relation spécifique - comme groupe - avec Dieu. La conscience de notre nom de grâce - prénom et nom de famille - s'approfondit à l'heure des décisions. Tous le ressentent bien, et cela durant tout le déroulement du processus de discernement.

Il faut bien noter que nous avons parlé d'une "atmosphère explicite de foi". Le discernement communautaire n'est pas une nouvelle méthode destinée à mieux gérer une entreprise commerciale. Il ne s'agit pas de "direction par les objectifs" en vue d'un meilleur rendement. Discerner requiert qu'on se pose la question suivante : "Où Dieu nous mène-t-il, moi et mon groupe, dans cette situation concrète ?". Dans le discernement nous ne choisissons pas entre le bien et le mal, mais nous faisons un choix parmi des choses qui sont bonnes. Nous ne nous demandons pas combien d'argent nous pouvons mettre de côté, quel profit nous pouvons accumuler, où nous pouvons faire des sacrifices maintenant pour arriver en tête du peloton plus tard. Nous nous demandons tout simplement : « Où est l'invitation de la grâce ? Dans quelle option trouverons-nous Dieu ? ».

Le mot "explicite" est important. Il a pu exister des époques où il n'était peut-être pas aussi nécessaire qu'aujourd'hui d'expliciter notre foi. "Dans le bon vieux temps", lorsque les communautés étaient plus fermées et le tissu paroissial plus serré, les convictions de foi allaient sans doute plus de soi. On partageait tous, d'une façon assez uniforme - mais peut-être pas assez critique -, des images communes de la foi. Maintenant, nous sommes devenus familiers de toute une gamme de systèmes philosophiques, psychologiques et théologiques. Etant donné la multiplicité d'images que ces systèmes engendrent, il est beaucoup plus difficile de se faire des représentations communes de la foi. Si je n'explicité pas les valeurs que ma foi m'inspire, et les images qui les traduisent, la plupart vont ignorer tout de mes combats intérieurs. Et jamais nous ne parviendrons à goûter les bienfaits d'une vision de foi commune. Voilà pourquoi chaque groupe doit formuler pour lui-même ses propres convictions. Il doit distinguer ce qui est pour lui un absolu lié à sa foi et ce qui est relatif à une culture donnée. Ceci exige une méthodologie spécifique de prière et de partage au niveau de la foi durant le temps formel du discernement.

2. Prière : avant, durant et après, pour demander lumière et purification.

Le discernement repose sur la conviction que l'organisme humain est bien fait et que Dieu travaille réellement et de façon perceptible dans notre conscience symbolique et affective. Il repose aussi sur la conviction que le mal existe. Si le corps de ceux qui décident doit faire le départage entre ses consolations (quand il y a augmentation de foi, d'espérance et de charité - donc union plus grande à Dieu) et ses désolations (diminution de foi, d'espérance et de charité - donc éloignement par rapport à Dieu), il doit le faire en trouvant force dans la prière. Durant toute cette confrontation avec notre péché et notre condition pécheresse, il est primordial de demeurer en contact avec Dieu. L'authentique "qui-je-suis" - mon nom de grâce personnel et communautaire, incluant la dimension pécheresse -, doit être mis en présence de Dieu pour pouvoir être à l'écoute de ce qu'Il veut nous dire. Il est difficile de croire qu'une matière proposée au discernement d'une communauté soit si claire qu'elle n'y provoque nombre de pensées

et de sentiments mêlés. Il n'y a quasi pas un sujet aujourd'hui, qui, soumis à discussion, n'entraîne une foule de réactions en tous sens : positives et négatives, rationnelles et irrationnelles, contrôlées et spontanées. Parce qu'elle stimule l'authenticité et l'esprit critique, seule la prière rend également possible le troisième élément du discernement.

3. Liberté intérieure : égalité d'âme par rapport aux différentes alternatives

Dans les Exercices Spirituels, Ignace passe un temps considérable à développer le sujet de "l'indifférence" - attitude par laquelle on désire être identifié au Christ. On accepte aussi bien l'honneur que le mépris, la richesse que la pauvreté, le confort que l'inconfort, afin d'être libre avec le Christ envoyé en mission et pour être préparé à expérimenter la présence du Père de façon inattendue et créatrice. Une telle attitude n'est déjà pas facile pour un individu. Elle l'est encore beaucoup moins pour un groupe qui a une activité ou une orientation bien spécifiques. Nous devons prendre conscience de nos répugnances, de nos préjugés et de nos peurs. Nous devons demander dans la prière d'être libérés de leur emprise, en tout cas à l'heure du discernement. Le principe selon lequel il ne faut pas changer de décision en période de désolation vaut pour un groupe aussi bien que pour un individu.

Ces trois premiers facteurs - foi, prière, liberté - sont des attitudes de la vie de tous les jours. Elles doivent croître tant chez les individus que dans le groupe avant qu'un processus décisionnel ne puisse authentiquement être qualifié de "discernement communautaire". Nous connaissons une équipe dirigeante que deux "facilitateurs" ont animée durant plus de quatre mois en restant au niveau de ces trois premières étapes. Des exercices de conversation spirituelle ont été proposés grâce auxquels le groupe a relu son histoire commune, formulé ses dons et ses déficiences, renforcé son engagement dans la prière personnelle et liturgique. Les membres du groupe ont partagé les uns avec les autres sur tous ces sujets afin de se préparer à prendre une décision concernant les finances paroissiales. A la fin de cette période de préparation, le groupe a expédié en un temps record les quatre dernières étapes pour décider à quoi allouer un héritage de \$ 1.000.000 que l'Eglise venait de recevoir.

Avant d'arriver à la décision effective, il y a une période de recherche des faits. Ceci nous mène au quatrième élément.

4. Information : diffusée et assimilée

Discerner, ce n'est pas attendre d'un illuminisme naïf que Dieu nous infuse la bonne solution. Il y existe peu - si pas du tout - de lignes directes avec le ciel. Rien ne remplace l'étude, la recherche et la connaissance des faits concrets qui éclairent l'objet de la décision. Si le discernement implique des personnes, toute information, à leur propos ou venant d'elles, doit être incluse dans les données. En plus des faits, il faut tenir compte des valeurs et des sentiments, tant conscients qu'inconscients, présents dans le groupe.

Si par exemple je suis membre d'une commission de formation qui doit décider s'il faut ou non envoyer trois personnes faire un doctorat, je ne puis simplement participer à la réunion en espérant que Dieu va nous dicter la réponse. En tant que groupe de décision nous devons connaître les capacités des candidats, leurs diplômes, leurs grades académiques, les exigences de telle université, l'attrait ou la répulsion que les candidats éprouvent pour les études, le coût de celles-ci, les possibilités de logement et de transports, les débouchés envisageables, la pertinence de ce type de formation au regard de l'apostolat que nous exerçons, les besoins spirituels des personnes impliquées, leur résistance mentale et physique etc. etc... Il ne suffit pas d'accumuler toutes ces données. Encore faut-il que les décideurs en prennent connaissance et les étudient. Même s'il a passé pas mal de temps dans l'enseignement secondaire quelqu'un ne

peut prétendre, après s'en être éloigné durant plusieurs années, pouvoir assimiler en quelques jours les données nécessaires pour un bon discernement dans des questions scolaires complexes.

On pose souvent la question : " Qui doit participer à tel discernement ?". On dispose ici d'un critère objectif : "Ceux qui ont la capacité d'être au courant des faits et de l'information". Il est clair que le cuisinier est plus au courant des problèmes de cuisine que le gestionnaire. Les personnes qui ne peuvent être au courant, pour quelque raison que ce soit - manque de temps, manque de forces, incapacité d'assimiler l'information et son contexte -, doivent être dispensées de participer au processus de discernement. C'est souvent pénible à faire admettre mais toujours nécessaire.

5. Formuler la question et distinguer les raisons pour et contre.

Une fois l'information recueillie et étudiée, il faut formuler, de façon simple, le sujet à débattre. Il vaut mieux ne pas essayer de s'attaquer à une question complexe par tous les côtés à la fois. Ici la simplicité prime. En règle générale on utilisera une phrase affirmative qui formule le problème à traiter de façon opposée au statu quo. Par exemple, si à l'heure actuelle nous cherchons à concentrer notre personnel dans quelques hôpitaux (ce qui est notre statu quo), notre problème pourrait s'énoncer ainsi :

"Nous pourrions avoir une efficacité apostolique plus grande en envoyant notre personnel dans le plus grand nombre de services hospitaliers possible."

Autre exemple. Supposons que notre pratique actuelle soit d'élire un nouveau président du conseil d'administration tous les deux ans (statu quo), notre énoncé pourrait être:

"Notre établissement jouira d'une plus grande continuité si nous élisons un nouveau président du conseil tous les quatre ans".

La pratique d'écrire une proposition opposée au statu quo est née de l'expérience. Partir d'une perspective nouvelle permet aux groupes de mieux examiner leur situation.

Une des grosses tentations que l'on rencontre en formulant une phrase simple est de vouloir y inclure trop de problèmes à la fois. Par exemple :

"Cinq conseillers généraux, vont former équipe - chacun avec une autorité égale - pour les questions de spiritualité, d'apostolat, de gestion matérielle, de formation et de vie communautaire".

C'est vraiment trop complexe. Cette proposition contient de multiples sous-questions :

1. Combien faut-il de conseillers ?
2. Faut-il que le gouvernement soit assuré par une équipe ?
3. Tous les membres de l'équipe doivent-ils avoir une autorité égale ?
4. Où la responsabilité dernière réside-t-elle ?
5. Quels sont les domaines de responsabilité à envisager ?

Dans ce cas-ci il vaudrait mieux aborder une seule de ces questions à la fois.

Apprendre à "vivre avec" le discernement communautaire, c'est, en partie, apprendre à vivre selon une méthode. Il faut du temps et de la patience pour que le groupe fasse ce qu'il a réellement décidé de faire et pour qu'il se satisfasse des vérités parfois bien minimes, mais éclairantes, qui se dégagent de ce labeur. Dans le processus de discernement, il faut travailler à partir de ce qui est clair et se mouvoir, comme groupe, d'un point à un autre sans avoir une longueur d'avance sur les grâces effectivement présentes. Si un groupe traite un ou deux

points majeurs de son ordre du jour à l'aide d'un discernement communautaire, il sera étonné de voir à quelle vitesse il peut expédier les points restants.

Une fois le problème formulé de façon simple, il est essentiel qu'un partage bien structuré suive concernant le pour et le contre.

Séparer clairement les raisons pour et contre s'impose pour que chacun en particulier, et tous ensemble, examinent honnêtement les deux faces d'un problème, de façon distincte, l'une après l'autre. Ceci empêche le discernement de tourner à la discussion ou au débat. Les timides ont alors la possibilité de s'exprimer, tandis que les bavards sont obligés d'être concis. Les différents aspects d'une question sont explorés et formulés. Lorsque chacun sait qu'il aura l'occasion de formuler ses motifs pour et contre, il y a moins de chances que quelqu'un se sente isolé ou exclu. Les défenses du groupe sont réduites à leur minimum.

Il est clair qu'on n'entre pas en discernement en étant convaincu de connaître d'avance la solution et en faisant pression sur les autres pour obtenir leur adhésion. Au contraire, dans le discernement communautaire, les membres du groupe se considèrent comme des partenaires qui cherchent ensemble où la grâce les mène. Si quelqu'un était convaincu d'avoir la solution avant le discernement, il serait fou pour lui d'entrer dans le processus : ce serait pour lui une forme de jeu, un simulacre.

Comment s'y prendre dans le concret ? Après un temps de prière, on demande à chacun dans le groupe, de formuler les raisons qu'il voit **contre** la proposition, et seulement les raisons contre. A ce stade-ci, la personne ne dit pas qu'elle est personnellement contre la proposition, mais seulement qu'elle voit de bonnes raisons contre. Il s'agit de raisons réelles, selon lui. Personne ne parle pour quelqu'un d'autre ni ne "fabrique" des raisons pour le simple plaisir !

Chacun parle à tour de rôle et ne donne qu'une raison contre à la fois, jusqu'à ce qu'elles aient été toutes exprimées. Cela peut prendre plusieurs tours de table. Le groupe écoute sans intervenir, sinon pour demander un éclaircissement. Il peut être bon pour tous d'écrire les différentes raisons formulées de sorte que tous disposent d'une liste précise lorsqu'il faudra plus tard nommer où il y a consensus.

On invite alors le groupe à commencer un second temps de prière concernant les raisons **pour** la proposition. A la fin de ce temps de prière, le groupe se réunit à nouveau et on demande à chacun d'exprimer toutes les raisons pour et seulement celle-ci. La procédure est alors exactement la même que précédemment. Chacun à tour de rôle donne une seule raison et établit par écrit la liste de ces raisons.

Par souci d'honnêteté, il est bon de réserver un temps égal aux "contre" et aux "pour", même si cela signifie rester assis ensemble en silence. Ce temps peut être utilisé pour prendre en considération ce que le partage nous a appris.

Au cours de ces deux premières séances, la discipline exigée est stricte : on se contente d'exposer les raisons que l'on voit. Bien sûr il est permis de poser une question à propos d'un mot ou d'une phrase mal entendus ou peu clairs. Mais on exclut toute discussion et tout développement des arguments. Il est présupposé que les discussions et les interpellations ont déjà eu lieu précédemment, avant cette phase formelle du discernement. A ce stade-ci, l'accent est mis sur l'écoute et sur le tri des faits et des sentiments sans entamer un nouvel échange à leur sujet.

On nous demande parfois pourquoi examiner d'abord les arguments contre. Il y a deux raisons à cela :

- 1) Historiquement, c'est ce qu'ont fait Ignace et ses amis.

2) Psychologiquement il est difficile de refouler longtemps les raisons contre. Tant qu'elles ne sont pas dites tout haut, elles colorent nos opinions, qu'on le veuille ou non.

Lors d'un discernement communautaire avec 250 personnes, le grand groupe fut divisé en 25 petits groupes. Le même problème fut soumis, pour discernement, à tous les groupes. La moitié de ceux-ci exposèrent d'abord les raisons pour, l'autre moitié commença par les raisons contre. Tous les groupes arrivèrent en fait à la même conclusion. Mais ceux qui commencèrent par les raisons pour ont ressenti un certain stress à ne pas pouvoir lâcher plus tôt leurs raisons contre.

Une fois que le groupe a soigneusement considéré le pour et le contre, a lieu un troisième temps de prière personnelle. Durant celui-ci chacun examine s'il aurait de nouveaux arguments pour ou contre à ajouter. Chacun pèse alors minutieusement tous les arguments pour et contre, en les confrontant à ce que nous avons appelé le "nom de grâce", le sien et celui du groupe. Il formule sa décision, qui à ce stade-ci n'est pas définitive. Lors d'une troisième séance, tous se retrouvent pour énoncer leur décision et essayer de dégager où se situe le consensus. C'est la sixième étape.

6. Consensus

Il est rare dans un groupe que tous soient instantanément unanimes. Il est bon au début de cette troisième séance de procéder à un vote rapide pour voir où on en est à ce stade. Supposons qu'un groupe discerne s'il ferme ou non une maison de repos. Durant le premier tour de table, sept disent "oui" et trois disent "non". Peut-être que les trois qui sont en faveur du "non" ont certaines craintes légitimes concernant une fermeture : "Je ne puis marquer mon accord que si tous les résidents trouvent une place qui leur convient dans d'autres maisons". "Je serais d'accord si nous trouvons une autre manière de donner un témoignage chrétien dans le même quartier". "Je suis d'accord à condition que nous attendions deux ans jusqu'à ce que la nouvelle maison que construit la commune soit achevée".

Lorsqu'on est attentif à ces "si", "à condition que", "peut-être", on peut repérer des zones d'accord. Maintenant le dialogue au sein du groupe a une allure beaucoup plus libre bien qu'il ait toujours la qualité d'un partage au niveau de la foi. Tous font un effort d'écoute pour entendre ce que dit réellement le groupe dans son ensemble. Parfois, à ce stade-ci, le consensus atteint doit être reformulé pour y faire apparaître les nouveaux domaines d'accord. Il est souvent plus facile d'arriver au consensus une fois que tous sont assurés qu'on tiendra compte de leurs préoccupations d'une manière qu'ils n'avaient même pas pu imaginer préalablement.

Une des plus grandes tentations, ici, est de "vouloir créer un consensus", au lieu de lire le consensus qui est en fait présent au sein du groupe. Un jour un groupe arriva à un blocage sur la question de savoir s'il fallait envoyer trois ou sept personnes pour un projet en Afrique. Apparemment il n'y avait pas de consensus et tous continuaient à donner des arguments en faveur de "trois" ou de "sept". En fait il y avait un consensus réel : tous étaient d'accord qu'il fallait envoyer au moins trois personnes. Cela c'était clair. Ce qui n'était pas clair portait sur l'envoi de quatre personnes supplémentaires.

Un groupe achoppe sur l'heure de la liturgie : 18.15 h. ou 16.30 h. Les différents arguments pour l'une et l'autre options sont tellement convaincants qu'on semble loin d'un consensus. En fait, il existe. Tous trouvent que la liturgie est un moment fort important de leur vie commune. Tous veulent qu'elle ait la première place dans leur vie. Le désaccord touche sur l'heure. Une fois que tous réalisent cela, une fois que le groupe a pu reconnaître que tous partagent des convictions de foi commune, la tension disparaît et la question de l'heure devient un simple détail vite réglé.

Il arrive néanmoins qu'on ne puisse atteindre un consensus du type où "on sent, on pense, on croit tous de la même manière". Là où il n'y a pas de consensus complet, il se peut que le groupe doive accepter que l'autorité en place déclare ce qu'on va concrètement faire. C'est particulièrement vrai lorsque le temps manque ou que la question requiert d'urgence une décision. Dans l'idéal, il faudrait reprendre dans la prière ce consensus non atteint et continuer le processus. Mais il y a des occasions où ce n'est tout simplement pas possible. Le groupe doit alors recourir à l'expédient de voir le consensus déclaré d'autorité.

Une fois la décision prise et le consensus atteint, il faut reprendre la décision dans la prière et demander sa confirmation.

7. Confirmation : intérieure et extérieure.

a) Voyons la confirmation **intérieure** tout d'abord.

Lorsque la décision prise est bonne, le groupe le ressent grâce à la paix et à la joie que lui donne l'Esprit-Saint. Il ressent la justesse de la décision par rapport à ce qu'il est foncièrement. La décision "colle" avec le nom de grâce du groupe et de chacun en particulier. La définition qui suit décrit le discernement en fonction de cette "confirmation intérieure" : "Le discernement est une connaissance expérimentale de nous-mêmes dans la conformité de l'objet choisi avec notre orientation religieuse foncière" ». Si une bonne décision a été prise, les membres du groupe éprouveront paix et joie durant les mois qui suivent et la grâce leur donnera l'énergie nécessaire pour mener à bien la décision.

Il arrive, au terme d'un discernement, qu'un groupe pousse un "ouf" de soulagement : "Enfin, on a pris une décision. On peut partir". Ce n'est vraiment pas le genre de paix, qui, avec la joie, constitue la confirmation ! La confirmation est une conscience, croissant avec le temps, de la justesse de la décision prise. Elle me pousse à un plus grand service de Dieu. Un autre signe de confirmation est que je puis retourner à ma forme habituelle de prière.

Il faut noter que la paix dont nous parlons se situe au niveau cognitif et non affectif. La paix est ici le confort de l'intellect. Elle est obtenue lorsque l'esprit, dans la possession de la vérité, se sent à l'aise, sans éprouver de tendance à devoir reconsidérer le pour et le contre ni vaciller par rapport aux conclusions.

La joie, quant à elle, est d'ordre affectif. C'est un mouvement de l'être vers l'extérieur. La joie est le niveau de confort le plus élevé de la conscience affective lorsqu'elle est à l'aise, tout comme l'est la paix pour la conscience intellectuelle. Voilà pourquoi la paix et la joie constituent, ensemble, la confirmation intérieure. L'une et l'autre sont requises.

b) La confirmation intérieure est corroborée lorsque la décision jouit aussi de confirmation **extérieure**. Celle-ci est de deux sortes :

1. La conformité de la décision par rapport à l'autorité légitime.
2. L'épreuve du temps.

(1) Il arrive qu'un groupe, soumettant consciencieusement le résultat d'un discernement authentique à l'autorité légitime, s'entende dire : "non". Alors le discernement ne jouit pas du premier élément de ce qu'on entend par la "confirmation extérieure". Le groupe peut être assuré qu'à cette heure-là en tout cas il n'est pas appelé à agir exactement comme il l'avait décidé. Cela ne veut pas dire que le groupe s'est trompé ni que l'autorité a raison. Cela signifie simplement que le groupe, actuellement, ne reçoit pas la confirmation de l'autorité légitime. Il doit alors réfléchir sérieusement aux dispositions à prendre pour un recours éventuel.

Ceci nous amène à faire une observation concernant la nature du discernement que l'on entreprend. Il s'agit d'être clair : est-il consultatif ou délibératif, autrement dit le groupe agit-il comme conseiller, ou bien a-t-il pouvoir de décision ? Des distinctions pareilles faites avant le discernement éliminent tensions et incompréhensions. L'idéal c'est que l'autorité légitime fasse partie du groupe qui discerne.

(2) Enfin la vie avec ses contingences pratiques ajoute sa propre forme de confirmation en répondant à la question : "Qu'est-ce que cela donne après un certain temps ?". Il est possible qu'un groupe ait décidé de répondre à plus d'appels de malades ou à plus de demandes de catéchèses. Et voilà que son travail normal s'en trouve négligé. Il a moins de temps pour la prière. Ses membres deviennent exagérément fatigués ou grincheux. Tous ces symptômes de dysharmonie suggèrent qu'il y a lieu de revoir la décision prise. Si on met sur pied une soupe populaire et que six mois plus tard on n'a vu presque aucun client, on ne se trompe guère en présumant qu'il faut reconsidérer la chose.

RESUME

En résumé, **avant** d'entreprendre un discernement, un groupe doit avoir trois attitudes habituelles :

- 1) la foi : - la conscience que Dieu agit dans ma vie, dans nos vies ;
- la conscience de mon nom de grâce (prénom et nom de famille) ;
- la conscience du nom de grâce du groupe.
- 2) la prière :
- une sensibilité permanente aux mouvements de consolation et de désolation ;
- la conscience de notre condition pécheresse : la mienne et de celle du groupe ;
- la volonté d'affronter honnêtement les cas où on "raccroche" pour avoir la paix ;
- une sensibilité pratique à trouver Dieu là où il appelle.
- 3) liberté : - une volonté suffisante de répondre pour aller là où Dieu nous fait signe ;
- un état d'indifférence par rapport aux options bonnes qui se présentent à nous ;
- un désir de bouger à tous les niveaux de notre être : conscient et inconscient, corps, coeur, esprit et volonté.

Lorsque ces attitudes sont bien assurées, on passe à l'**aspect plus formel** du discernement proprement dit :

- 4) information : diffusée, assimilée ;
- 5) formulation de la question et séparation des raisons pour et contre ;
- 6) essai de consensus .

Finalement, en passant à la décision et à son application, nous exerçons une vigilance sur nous-mêmes, durant les semaines, les mois, l'année à **venir**.

7) confirmation : conformité avec l'objet du choix devenu évidence intérieure grâce à la paix et à la joie reçues de l'Esprit Saint. Evidance extérieure perçue à travers l'épreuve du temps et la conformité avec l'autorité légitime.

Ces sept éléments constituent le processus intégral du discernement communautaire. C'est une manière spécifiquement chrétienne de chercher à se laisser guider par Dieu tant dans notre vie que dans notre travail. Si le groupe s'est montré fidèle aux différents éléments présentés ici, non seulement sa décision sera bien fondée dans la foi et dans la raison, mais ses membres seront plus enracinés dans les mystères de la vie du Christ. En faisant ensemble l'effort de chercher la vérité, d'affronter le péché, d'accueillir le pardon et de s'ouvrir à

l'amour nécessaires pour arriver au consensus, ils auront, d'une manière très réelle, participé à la vie, à la mort et à la résurrection du Seigneur. Le discernement communautaire est non seulement une bonne méthode, mais une méthode chrétienne, pour prendre des décisions. S'il est vrai que la fin ne justifie pas les moyens, il faut reconnaître que les moyens déteignent sur la fin. Voilà pourquoi un groupe explicitement chrétien a besoin d'une méthode explicitement chrétienne pour prendre ses décisions.

Il n'existe pas "une bonne manière" de mener un discernement communautaire. Du moment que ces sept points sont observés, le processus peut prendre plusieurs formes. Un groupe peut par exemple prendre plusieurs mois pour préparer et étudier une question. Puis il se réunit durant une journée. Il consacre 45 minutes de prière à formuler les raisons contre et 45 minutes à exprimer les raisons pour. Il utilise alors le reste de la journée pour dégager le consensus. Ou, si le temps dont il dispose est réduit, il peut considérer le contre au cours d'une première réunion, le pour durant la réunion suivante et dégager le consensus lors d'une troisième rencontre. Des situations moins complexes ou des groupes plus petits peuvent requérir moins de temps.

Tout problème ne doit pas faire l'objet d'un discernement communautaire. Beaucoup de questions de la vie courante sont trop banales pour cela. Le discernement communautaire est plus approprié pour les questions qui touchent à l'identité, à la vocation, à la mission d'un groupe. Les questions de moindre importance peuvent être traitées de façon administrative.

De nos jours, nous réalisons de plus en plus que seule la totalité d'une communauté croyante est capable d'entendre toute la richesse de la Parole de Dieu. Une personne seule n'a pas les oreilles assez larges pour cela. La plupart d'entre nous acceptent comme choses normales les réunions, les commissions, le travail de groupe, les responsabilités assumées en équipe. Plus nous réalisons combien la vie est riche et complexe, plus nous sommes poussés à dépasser notre sagesse et notre information individuelles. Personne ne souhaite être complètement seul pour assumer le fardeau de fermer une école, d'ouvrir un nouveau département, de supprimer des subsides, d'explorer un nouveau champ de recherches ou de désigner quelqu'un pour une tâche apostolique.

La plupart d'entre nous avons fait des expériences de groupes et de réunions assez frustrantes. C'était le lieu de toutes sortes de projections, de luttes pour le pouvoir, de pactes entre certaines personnes, de manipulations et de non-dits. Tout cela peut tellement infecter les interactions saines dans un groupe que nos capacités ordinaires ne suffisent plus à en venir à bout. Le groupe devient alors un obstacle plus qu'une aide. Mais notre époque prend conscience que la collégialité est la voie qui s'impose pour construire le Royaume. Alliée aux méthodes de groupe, elle permet d'unir tout ce qui est fragmenté tant dans nos liens entre nous que dans notre vision des choses.

En tant que chrétiens, nous croyons qu'il existe une réelle communication entre Dieu et l'humanité. Dieu touche nos esprits et nos coeurs en sorte que nous puissions connaître la vérité et la poursuivre dans l'amour. Le discernement communautaire nous offre une manière de participer à ce mystère.

A la fin de la "Délibération des Premiers Pères", l'auteur fait les remarques suivantes. Elles pourraient bien être notre but et notre prière durant le discernement communautaire.

En la fête de Saint Jean-Baptiste, tout fut définitivement conclu dans la joie et l'accord total des âmes. Les veilles n'avaient pas manqué, bien des prières et des fatigues spirituelles et corporelles avaient précédé cette délibération définitive.